

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 30 Avril 2014**

Date de la convocation : 23/04/14

Etaient présents :

MM. GAGE D - PALLU - PORTHAULT - DOMPE - BRANCATI - MEIGNAN - MERAZGA - GAGE E - DROIT –
LARQUET - Mmes SOUY - MOREL – ROSE

Absents excusés :

M. DEMOTIER - Mme FROMENTIN

Secrétaire : Mmes MOREL - ROSE

Début de la séance 20h45

COMPTE ADMINISTRATIF & COMPTE DE GESTION 2013

M. le Maire présente le compte administratif pour l'exercice 2013 qui donne les résultats suivants ;

FONCTIONNEMENT	-	52 221,96 €	
INVESTISSEMENT	+	156 488,02 €	
EXCEDENT			+ 104 266,06 €

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Brancati, doyen de l'assemblée, adopte le compte administratif 2013 et décide de reporter l'excédent au budget 2014.

Le compte de gestion établi par le trésorier de Crépy qui présente les mêmes résultats, est adopté à l'unanimité.

TAUX DES 4 TAXES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux pour l'année 2014.

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habilitation	476 400	18,15	86 467
Taxe foncière (bâti)	312 400	16,18	50 546
Taxe foncière (non bâti)	56 400	38,06	21 466
CFE	35 000	15,52	5 432

		TOTAL	163 911 €

INDEMNITES MAIRE & ADJOINTS

Il a été prévu que le montant total de l'indemnité des adjoints serait basé sur 2 afin que la 3ème indemnité permette de participer aux frais de déplacements des conseillers municipaux ayant une mission.

Le montant sera :

- indemnité du maire 31 % de l'indice 1015 (soit 1 178 € brut mensuel)
- indemnité adjoint 5.50 % de l'indice 1015 (soit 210 € brut mensuel)

Approbation à l'unanimité

BUDGET 2014

M. le Maire présente le projet de budget 2014 étudié lors de la réunion de travail du 8 avril :

FONCTIONNEMENT

Dépenses = 383 142 €

011 Charges à caractère général	136 993 €
012 Charges de personnel	99 668 €
014 Atténuations de produits	35 600 €
023 Virement à la section d'invest.	50 654 €
65 Autres charges gestion courante	37 500 €
66 Charges financières	15 200 €
67 Charges exceptionnelles	7 527 €

Recettes = 383 268,06 €

002 Excédent antérieur reporté fonct.	79 266,06 €
013 Atténuations de charges	11 880,00 €
73 Impôts et taxes	187 851,00 €
74 Dotations et participation	98 871,00 €
75 Autres produits gestion courante	5 400,00 €

Le compte de fonctionnement est approuvé à l'unanimité

INVESTISSEMENT

Dépenses = 305 471,96 €

001 Solde d'exécution d'invest. reporté	52 221,96 €
16 Remboursement d'emprunts	23 450,00 €
21 Immobilisations corporelles	229 800,00 €

Recettes = 305 471,96 €

021 Virement de la section de fonct.	50 654,00 €
10 Dotations fonds divers Réserves	84 206,96 €
13 Subventions d'investissement	170 611,00 €

Le compte d'investissement est approuvé à l'unanimité

L'attribution des subventions sera vu lors du prochain conseil municipal.

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires :

MM. DOMPE Gérard - MEIGNAN Michel - DUQUENNE Claude - PORTHAULT Bertrand - GAGE Eric – MMES RAES Suzanne - ROSE Sylviane – FROMENTIN Audrey
FOUCART Patrice - VILLAIN Gérard – LOISEL Philippe – LEGRAND Daniel

Suppléants :

MM. BRANCATI Patrice - MERAZGA Philippe - LARQUET Jean-Marc - PALLU Jérôme - SIRONDELLE Camille - DEMOTIER Sébastien – Mme SOUY Michèle
VANDEVOORDE Olivier - FROMENT Michel - LEMOINE Alain - DUPRIEZ Jean-François - BERLY Pierre

SEZEO

La commune doit faire un état des lieux des transfos électriques (9) pour rétro cession à la SEZEO.
Une convention sera mise en place entre la commune et le SEZEO en date du 01/01/2014;
Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec le SEZEO.

ADICO

Titulaire : Philippe MERAZGA
Suppléant : Patrice BRANCATI

ADTO

Adhésion approuvée à l'unanimité.

MUR RD116

Il faut faire une demande de marché public (MAPA) dans un journal car le budget est supérieur à 90 000 € avec comme délai 10 à 15 jours sur un lot unique (terrassement, maçonnerie). Le conseil autorise le maire à signer tous les documents concernant ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

SITE WEB

Sébastien DEMOTIER a contacté une société pour mise en place d'un site web pour la commune.
Le budget de création serait de 500 € avec un budget de fonctionnement de 5 € mensuellement soit 60 € par an.
Création du site internet de la commune approuvée à l'unanimité.
Sébastien DEMOTIER sera aidé de Patrice BRANCATI, Jérôme PALLU, Sylviane ROSE.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se dérouleront le 25 mai 2014.

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est mise en place pour « l'autoroute ferroviaire atlantique » à Compiègne les :

- 07/05/2014 de 14h à 17h

- 03/06/2014 de 14h à 17h

MEMBRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SSI : Président Philippe MERAZGA

Qui précise au conseil qu'à la vue d'une fermeture de classe au niveau des maternelles d'Orrouy, la classe des « Moyens » sera libérée permettant ainsi d'éventuels travaux et laissant la classe « de la mairie » ouverte pour la rentrée 2014/2015.

CCPV : Vice-Président : Daniel GAGE, chargé de l'environnement et des déchets

Au sein des commissions de la CCPV :

- . Finances Philippe MERAZGA
- . Développement économique Philippe MERAZGA
- . Collège Gérard de Nerval Philippe MERAZGA

SIAVAL : Président : Daniel GAGE

SAGEBA : Membre du bureau : Gérard DOMPE

SYNDICAT DES EAUX : Membre du bureau : Eric GAGE

SEZEO : Membre du bureau : Daniel GAGE

TOUR DE TABLE :

Chaussée :

Gérard DOMPE signale qu'il y a un trou dans la chaussée devant l'agence postale communale (projection de gravillons).

Conseils municipaux :

Il est rappelé qu'il va être établi un calendrier prévisionnel des dates des prochains conseils municipaux sur 2014.

La séance est levée à 00h00.